



COMPTE - RENDU du Conseil Municipal du 23 AVRIL 2014

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : 15

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Présents : Mmes ALFRED Valérie, BARTHAS Muriel, DELRIEU Françoise, FRÖHLIG Karelle, LAMUR Joëlle, ORTELLS Renée, MM. BONAL Fabrice, CALERO Jérémy, CARAYON Jean-Luc, CODINA Bernard, MALRIC Paul, ORS Marc, THOMAS Frédéric.

Absent : M. LUJAN Michel, excusé.

Secrétaire de séance : Mme DELRIEU Françoise.

Convocation : 18 avril 2014

Ordre du jour :

- Vote des Budgets primitifs 2014 :
Service principal – Commerce Multiservices – CCAS
- Indemnité de Conseil du Trésorier
- Tableau des effectifs
- Régime Indemnitaires
- Travaux divers
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance à 21 heures.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le compte rendu de sa séance du 9 avril 2014.

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2014

Monsieur le Maire distribue l'ensemble des documents comptables à chaque conseiller, lesquels peuvent se résumer ainsi :

M.14 – Budget primitif principal

Monsieur le Maire rappelle la décision prise lors de la préparation du Budget primitif en commission du 16 avril 2014, à savoir le maintien des taux communaux relatifs aux taxes locales et une augmentation de 2 % de l'ensemble des subventions allouées aux associations.

Le Conseil Municipal confirme la décision en matière de taux de contributions directes :

Nombre de suffrages exprimés : Pour 14 - Contre 0 - Abstention 0

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués	Produit voté
Taxe d'habitation	776 000 €	19.98 %	155 045 €
Taxe foncière sur propriétés bâties	478 300 €	41.44 %	198 208 €
Taxe foncière sur propriétés non bâties	35 100 €	126.75 %	44 489 €
Cotisation foncière des entreprises	0 €	0 %	0 €
TOTAL	1 289 400 €		397 742 €

BUDGET PRIMITIF du SERVICE PRINCIPAL

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés M.14	0.00 €	330 546.68 €	132 424.76 €	0.00 €
Affectation en réserve 1068				164 000.00 €
Restes à réaliser	0.00 €	0.00 €	56 537.04 €	109 523.90 €
Prévisions de l'exercice	1 146 062.68 €	815 516.00 €	813 127.75 €	728 565.65 €
Total	1 146 062.68 €	1 146 062.68 €	1 002 089.55 €	1 002 089.55 €

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif pour l'exercice 2014 du service Principal – M.14. (délibération N° 2014-267)

BUDGET PRIMITIF du COMMERCE MULTISERVICES

LIBELLE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	0.00 €	8 294.02 €	0.00 €	0.00 €
Restes à réaliser				0.00 €
Affectation au 1068				2 867.48 €
Prévisions de l'exercice	15 780.02 €	7 486.00 €	7 967.48 €	5 100.00 €
Total	15 780.02 €	15 780.02 €	7 967.48 €	7 967.48 €

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le Budget Primitif pour l'exercice 2014 du Commerce Multiservices. (délibération N° 2014-269)

BUDGET PRIMITIF du CENTRE COMMUNAL d'ACTION SOCIALE

IBELLE	Fonctionnement		Investissement	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		9 566.03 €	0.00 €	0.00 €
Restes à réaliser				
Prévisions de l'exercice	9 866.63 €	300.00 €	0.00 €	0.00 €
Total	9 866.63 €	9 866.63 €	0.00 €	0.00 €

Les membres désignés lors de la séance du Conseil Municipal du 9 avril 2014 : Mmes ALFRED Valérie, BARTHAS Muriel, FRÖHLIG Karelle, LAMUR Joëlle, ORTELLS Renée, **adoptent le Budget Primitif pour l'exercice 2014 du Centre Communal d'Action Sociale.** (Délibération N° 2014-268)

TABLEAU DES EFFECTIFS

Suite aux dernières embauches, Monsieur le Maire présente le tableau des effectifs communaux :

Titulaires

Service Administratif

1 Attaché	35 heures hebdomadaires
1 Rédacteur principal 2 ^{ème} classe	35 heures hebdomadaires (en cours)
1 Rédacteur	35 heures hebdomadaires
1 Adjoint Administratif 2 ^{ème} Classe	35 heures hebdomadaires (non pourvu)

Personnel de Service

2 Agents Sociaux 2 ^{ème} Classe	20 heures hebdomadaires
1 Agent Social 2 ^{ème} classe	25 heures hebdomadaires
2 ATSEM 1ère Classe	25 heures hebdomadaires

Service Technique

1 Agents de Maîtrise Principal	35 heures hebdomadaires
2 Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} Classe	35 heures hebdomadaires

Non Titulaire

Personnel de service

1 Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} Classe	17h30 hebdomadaires
1 Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} Classe (CAV)	35h00 hebdomadaires

Personnel Technique

1 Adjoint Technique Territorial 2 ^{ème} Classe	17h30 hebdomadaires
---------------------------------------------------------	---------------------

Soit un effectif de 13 agents en fonction, 1 agent en cours d'embauche et 1 non pourvu.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter le tableau des emplois ainsi proposé. (Délibération N° 2014-270)

REGIME INDEMNITAIRE

Monsieur le Maire explique que le régime indemnitaire appliqué au personnel de la commune a été institué depuis juin 1992.

Ce versement d'indemnités spécifiques ou de primes, qui constituent un 13^{ème} mois, sont versées semestriellement et pourront être supprimées en cas d'absence pour raisons médicales.

En conséquence, Monsieur le Maire souhaite adopter ces mêmes conditions d'attribution aux employés communaux nouvellement embauchés.

Le Conseil Municipal vote : 9 pour – 5 abstentions.

Monsieur le Maire indique que la Secrétaire de Mairie souhaite faire valoir ses droits à la retraite au 1^{er} septembre 2014, ce qui implique qu'elle arrêterait dans ses fonctions le 20 juin 2014 en prenant en compte ses congés annuels.

Elle vient d'être nommée dans le grade d'attaché à compter du 1^{er} mars 2014.

Sa remplaçante n'étant disponible qu'à partir de fin juin ou début juillet, il lui a été proposé de continuer à travailler jusqu'au 1^{er} mars 2015, soit jusqu'en fin d'année 2014 en décomptant les congés annuels.

Dans ces conditions Monsieur le Maire propose de lui verser une indemnité mensuelle, et sollicite l'accord du Conseil Municipal : 13 pour – 1 contre.

(Délibération N° 2014-271 pour ces deux points)

TRAVAUX DIVERS

Elagage allée de l'Orbiel

L'offre de prix concernant la coupe de branches le long de la route présentée par M. GARRIDO Cédric, spécialiste de travaux forestiers, s'élève à 200 € TTC.

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Radiateur Ecole Elémentaire

Un radiateur s'est descellé du mur dans la classe des CP.

M. BAUTIAN Mathieu, plombier à Conques-sur-Orbiel, qui est intervenu pour la mise en sécurité, propose, après vérification de l'ensemble des radiateurs de l'école, de sceller 7 radiateurs pour une estimation de 732 €.

Le Conseil donne son accord.

Ces travaux seront effectués pendant les vacances de Pâques.

Sacristie

Dans le cadre de la rénovation entreprise, des travaux complémentaires doivent être effectués :

- la pose de plinthes et la peinture, ces tâches seront réalisées par les employés communaux,
- le remplacement d'une fenêtre qui ne jointe pas pour lequel un devis a été demandé à un menuisier local.

QUESTIONS DIVERSES

Sécurité Incendie

La personne qui assurait la maintenance des extincteurs des bâtiments communaux a cessé son activité.

Plusieurs entreprises ont été contactées. A ce jour, seul une proposition de la société S.N.C.I. est parvenu en Mairie.

L'offre annuelle s'élève à 947.86 €. Pour 2014 : 17 extincteurs sont à vérifier et 4 à changer.

Location de la Salle Polyvalente

Compte tenu des problèmes de nuisances sonores du foyer municipal, et afin d'éviter des demandes de location de ce dernier, Monsieur le Maire propose de diminuer le tarif pour la location de la salle polyvalente.

Le Conseil Municipal décide de fixer la location de la salle polyvalente à 150 €.

Commémoration du 8 mai

Le Conseil Municipal est invité à assister au défilé à partir de 11 heures devant la Mairie suivi d'un apéritif.

La séance est levée à 23 heures 30 minutes.

Le Maire,
Michel ZOCCARATO